

- Signalétique Flèche à droite DAE - Vinyle - 300 x 100 mm. Référence : A3380040.

- Signalétique DAE sur Support - PVC - 150 x 210 mm. Référence : A3180014.



Ce que dit la loi *Décret du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes*

Suite au [décret du 19 décembre 2018 sur les DAE](#), les défibrillateurs automatisés externes sont **obligatoires** pour les établissements recevant du public suivants :

- Les ERP de **catégories 1 à 4**,
- Les ERP de **catégorie 5** suivants : structures d'accueil pour personnes âgées, structures d'accueil pour personnes handicapées, établissements de soins, gares, hôtels-restaurants d'altitude, refuges de montagne, établissements sportifs clos et couverts et salles polyvalentes sportives.

Suivant la catégorie de l'ERP, la date d'application de cette nouvelle obligation n'est pas la même :

- **1er janvier 2020** pour les ERP de catégories 1 à 3,
- **1er janvier 2021** pour les ERP de catégorie 4,
- **1er janvier 2022** pour les ERP de catégorie 5.

Notre page dédiée vous renseigne sur [vos obligations concernant les défibrillateurs automatisés externes](#).

Ces panneaux répondent à l'**arrêté du 29 octobre 2019** relatif à la conformité des panneaux défibrillateurs automatisés externes. Leurs dimensions ainsi que leurs couleurs respectent les **dispositions graphiques demandées**.

Ces panneaux répondent à l'**arrêté du 29 octobre 2019** relatif à la conformité des panneaux défibrillateurs automatisés externes. Leurs dimensions ainsi que leurs couleurs respectent les **dispositions graphiques demandées**.



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com